



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

territoires ruraux

Question au Gouvernement n° 646

[Texte de la question](#)

TERRITOIRES RURAUX

Mme la présidente. La parole est à Mme Frédérique Meunier, pour le groupe Les Républicains.

Mme Frédérique Meunier. Monsieur le Premier ministre, le salon de l'agriculture vient de fermer ses portes mettant à l'honneur le savoir-faire de nos agriculteurs, mais ce fut aussi l'occasion de mettre en lumière la France rurale.

Mesdames, messieurs les ministres, quelle ne fut pas votre fierté de les rencontrer et de les féliciter pour leur travail et leur investissement. Et pourtant cette ruralité pleure, crie, souffre et vous regardez ailleurs !

Vous devez renforcer les zones rurales en proposant un véritable aménagement du territoire pour endiguer le sentiment d'abandon des habitants. Les exemples sont faciles. Les déserts médicaux : des médecins qui partent à la retraite, non remplacés. Madame Buzin, vous avez mis en place un plan santé, mais les jeunes médecins ne veulent pas venir en ruralité.

M. Patrick Mignola. Le disque est rayé !

Mme Frédérique Meunier. Ils ont peur de se retrouver seuls ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Et en Corrèze, ce sont des médecins de quatre-vingt-six ans qui remplacent des médecins de soixante-douze ans !

M. Jean-Paul Lecoq. Et vous, qu'avez-vous fait quand vous étiez dans la majorité ?

Mme Frédérique Meunier. Le désenclavement des zones rurales : en Corrèze, le Capitole, qui en 1970 mettait trois heures cinquante pour relier Brive à Paris, met aujourd'hui quatre heures vingt !

M. Jean-Paul Lecoq. Et vous, quels investissements avez-vous faits ?

Mme Frédérique Meunier. Et je ne parle ni du frein au développement pour l'urbanisme que crée la suppression de la défiscalisation ou du prêt à taux zéro pour les constructions, ni des classes fermées dans les zones rurales. Monsieur Blanquer, le critère du nombre d'enfants doit-il être le mode de sélection pour le maintien ou la fermeture de classes ?

Le diesel qui augmente. La réduction de la vitesse à 80 kilomètres-heure qui handicape les déplacements. (*Exclamations sur les bancs du groupe REM. – Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Des services

publics et des lignes SNCF menacés. Une carte judiciaire étriquée. Des emplois aidés supprimés. Des finances locales asphyxiées. (« C'est faux ! » sur les bancs du groupe REM.)

Il n'y a pas deux France : celle des villes et celle des champs. Monsieur le Premier ministre, il vous faut garantir l'unité de tout le territoire de la République pour une France rassemblée.

Dès lors, que comptez-vous faire pour nos territoires ruraux : une politique de casse des territoires qui demain laissera place à une désertification territoriale ? Un appel vous est lancé, entendez-le ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Protestations sur les bancs du groupe REM.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Thibault Bazin. Voilà le renouveau !

M. Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires. Madame la députée, et j'ose dire chère voisine, vous représentez ici un département béni des Présidents de la République puisqu'en vingt-trois ans, deux Présidents issus de votre Corrèze ont assumé pendant dix-sept ans la charge de la République française.

Donc, quand vous venez nous dire aujourd'hui, après huit mois d'exercice de notre gouvernement, que nous n'avons rien fait pour la ruralité, je trouve que vous y allez très fort ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et UDI-Agir.*)

M. Laurent Furst. Reste que vous n'avez rien fait !

M. Jacques Mézard, ministre. Et vous ne me donnerez pas de leçon en matière de défense de la ruralité. Nous avons, dans certains de ces territoires, des difficultés particulières, que vous connaissez. Vous avez parlé du temps de liaison entre Brive et Paris. Si j'y ajoute le temps de liaison entre Aurillac et Brive, ce sera complet !

M. Vincent Descoeur. Surtout en roulant à 80 kilomètres-heure !

M. Jacques Mézard, ministre . Ce que nous faisons, c'est essayer d'apporter des réponses concrètes sur le numérique, dont vous n'avez pas parlé, sur les maisons de services au public, sur les dotations aux collectivités. Il est tout à fait anormal de dire, à ce niveau-là, que nous n'avons pas fait ce qu'il fallait. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et UDI-Agir.*)

Nous avons fait plus.

M. Laurent Furst. Non !

M. Jacques Mézard, ministre. Donc, si je puis me permettre, nous avons un objectif commun : rétablir les équilibres qui ont été malheureusement fragilisés ces dernières années.

M. Pierre Cordier. Quand vous faisiez partie de la majorité !

M. Jacques Mézard, ministre. C'est un objectif commun aux collectivités territoriales et au Gouvernement. Tous ensemble, nous avons effectivement une réparation à effectuer. Ce n'est pas votre discours qui permettra de conforter les territoires ruraux.

M. Laurent Furst. Il reflète la vérité !

M. Jacques Mézard, ministre . À force de répéter qu'on y vit plus mal qu'ailleurs, on donne à ceux qui y sont l'envie de partir et l'on n'arrive pas à faire venir ceux qui voudraient s'y installer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et UDI-Agir.*)

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Meunier](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 646

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mars 2018](#)